



**Monsieur le Ministre de la Défense  
14, rue Saint Dominique  
75007 PARIS**

**Montreuil, le 20 Janvier 2010**

**Nos réf. :  
LET0020/2010/YM/FF**

Monsieur le Ministre,

Nous voulons attirer votre attention sur la situation qui est faite au Groupe SNPE, à ses filiales et aux salariés.

Tout au long de l'année 2009, notamment à partir de la nomination du PDG A. Gendry, mais aussi dans les débats sur la loi de programmation militaire 2009-2014, les organisations syndicales dans un ensemble unitaire, n'ont cessé de développer les arguments industriels, économiques, voire même techniques qui justifient leur opposition à la privatisation et au démantèlement du Groupe SNPE.

Lors des auditions de Monsieur Gendry devant la commission de défense de l'Assemblée Nationale, celui-ci n'a pas hésité à travestir la réalité et les conséquences de sa mission de privatisation. Les arguments des représentants syndicaux, arguments fondés non pas sur une idéologie, mais sur des réalités industrielles, technologiques, économiques et sociales ne sont pas pris en compte.

Les résultats du Groupe SNPE se sont redressés, l'endettement est quasi nul, chaque filiale progresse sur les marchés qui existent et ne demandent qu'à se développer au sein d'un ensemble cohérent qu'est le Groupe SNPE.

Monsieur Gendry, dont la seule mission confiée par le Ministère de la Défense, consiste à démanteler, ne pouvait pas être autre chose qu'un frein à un plus fort redressement.

Il a accéléré son action destructrice en fin 2009 et début 2010 avec un calendrier radical pour l'avenir des filiales. Sauf que l'opposition Syndicale unie, déploie la plus grande énergie pour mettre un frein à cette gestion de casse.

Aujourd'hui, commencent à se dessiner tous les aspects néfastes qui vont découler des ventes des sociétés composant le Groupe SNPE.

**SME (SNPE Matériaux Energétiques)**, promise unilatéralement à SAFRAN, sera sûrement dans les tourments de futures réorganisations et rationalisations. Les dirigeants ne cessent de mentir sans vergogne, il ne peut pas se produire autre chose que contraction des effectifs, suppression de services, voire de sites. C'est déjà en cours car de nombreux licenciements ont lieu au siège sous prétexte des dispositions de la nouvelle réglementation sur « la séparation amiable ».

**Pour la filiale de chimie fine, ISOHEM**, c'est encore plus urgent et grave à la fois. Les dirigeants mentent délibérément, affirmant devant être repris par un industriel alors que sur la presse s'étale le nom d'un fonds d'investissements Allemand, AURELIUS. Fonds dont nous savons très bien quel est le but : Acheter des entreprises en difficulté pour tailler dans les activités et les salariés et ensuite, revendre par appartement avec un bénéfice confortable, en laissant sur le bord du chemin des centaines d'emplois.

La préférence de ce repreneur réside essentiellement sur des questions financières, mais ne couvrira pas les dettes de ISOCHEM envers SNPE. Au final cette opération sera blanche pour SNPE et l'Etat dans l'immédiat, mais coûtera cher dans un proche avenir.

Quant au reste du Groupe SNPE, il risque de se retrouver dans une situation économique et industrielle plus que délicate. Ce sera le cas de la filiale Bergeracoise BNC (Nitrocellulose civile) et de EURENCO (Poudres et Explosifs militaires) dont les incertitudes sont grandes et pour lesquelles aucune disposition n'est franchement identifiée à ce jour.

Le démantèlement du Groupe SNPE est une erreur grave, erreur industrielle, erreur économique, car ce Groupe a rendu les services que la Nation attendait de lui pour la Défense Nationale et notre indépendance.

Il n'a jamais coûté un sou à l'Etat, ses sites industriels ont fait vivre des régions, les localités où ils sont implantés et occupent encore plus de 4000 salariés.

Les organisations Syndicales ne se résoudront pas à accepter cette gabegie qui coûtera au final fort cher à l'Etat et donc aux contribuables. Alors qu'aujourd'hui, avec un véritable pilote industriel à sa tête, ce Groupe pourrait continuer de se développer, créer des emplois et assurer ses missions au service de la Nation.

Il est plus qu'évident que le seul postulat d'apport de SME à SAFRAN, n'a été que le seul fil conducteur d'un démantèlement qui conduit à une gestion d'abandon des activités et de reculs industriels.

Notre Fédération avec les syndicats CGT du Groupe SNPE vous demandent l'arrêt du démantèlement et l'impulsion d'une nouvelle politique industrielle de développement et de diversification susceptible de relancer l'emploi et d'assurer les missions régaliennes de SNPE dans de bonnes conditions économiques.

Les salariés sauront tenir pour responsables, ceux qui prônent et contribuent à la disparition de leurs emplois.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre plus haute considération.

**Pour la Fédération**



**Yannick MALENFANT**  
**Secrétaire Général**